Séance du mercredi 19 décembre 2018

L'An deux mil dix-huit, le 19 décembre à 20 heures, le conseil municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel THOUVIGNON, Maire par intérim.

Présents : Monsieur Michel THOUVIGNON, Monsieur Vincent ASSELIN, Monsieur Denis BOURSIN,

Madame Marie-Agnès GARNIER, Monsieur Paul MARCOIN, Monsieur Dominique LELIÈVRE, Monsieur François CATHELINEAU, Monsieur Stéphane COLLIN, Monsieur Philippe LEFAUCHEUX, Monsieur Olivier LEFAUCHEUX, Monsieur Michel MEUNIER, Monsieur Hervé POTHIER, Madame Denise VILLETTE.

Madame Coralie CHAUVETTE était absente Madame Émilie PINARD était absente

Madame Émilie PINARD a donné procuration à Madame Marie-Agnès GARNIER

Madame Denise VILLETTE a été nommée secrétaire de séance.

A l'ordre du jour :

A l'ordre du jour :

- Annulation de la délibération concernant la décision modificative du 19/09/2018. Délibération.
- Décision modificative : intégration du FCTVA budget 2018. Délibération.
- Rapport d'activité 2017 CC des Loges. Délibération.
- Désignation des membres qui siégeront aux comités syndicaux de la commune, aux commissions de la Commune des Loges et au PETR (Pôle d'équilibre des territoires ruraux). Délibération.
- Désignation des correspondants (prévention routière, grippe aviaire, sécurité défense...). Délibération.
- Désignation des membres de la commission de contrôle pour les élections.

Informations:

- Voirie communautaire: travaux 2019.
- Dossier en cours : accès personnes à mobilité réduite.
- **Divers**: Informations et questions diverses.

République Française Département LOIRET (45) Commune de Sigloy

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 19 décembre 2018

Référence 2018-12-31

Objet de la délibération

Annulation de la décision modificative 2018-1

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
15	13	14

Date de la convocation 15/12/2018

Date d'affichage 15/12/2018

Vote

A l'unanimité

Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en PREFECTURE Le 20/12/2018

Εt

Publication ou notification du :

L'an deux mil dix-huit et le 19 décembre à 20 heures, le conseil municipal de la commune de Sigloy régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire à la mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Marie-Agnès GARNIER, Maire.

<u>Présents</u>: Monsieur Michel THOUVIGNON, Monsieur Vincent ASSELIN, Monsieur Denis BOURSIN,

Madame Marie-Agnès GARNIER, Monsieur Paul MARCOIN, Monsieur Dominique LELIÈVRE, Monsieur François CATHELINEAU, Monsieur Stéphane COLLIN, Monsieur Philippe LEFAUCHEUX, Monsieur Olivier LEFAUCHEUX, Monsieur Michel MEUNIER, Monsieur Hervé POTHIER, Madame Denise VILLETTE.

Madame Coralie CHAUVETTE était absente Madame Émilie PINARD était absente

Madame Emilie PINARD a donné procuration à Madame Marie-Agnès GARNIER

Madame Denise VILLETTE a été nommée secrétaire de séance.

Objet de la délibération :

Annulation de la décision modificative 2018-1

Madame la maire informe les membres du Conseil Municipal qu'une délibération avait été prise pour une décision modificative du budget 2018-1 afin d'effectuer un réajustement budgétaire dans le but de réduire le budget de fonctionnement du montant déficitaire de la DGF 2018.

Cependant, la délibération étant erronée et ne représentant aucun intérêt pour le budget de la commune, le Trésorier municipal a proposé, soit de la corriger, soit de l'annuler.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, après avoir délibéré, approuve l'annulation de la décision modificative n°1 du Budget 2018.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits Pour copie conforme La Maire.

Marie-Agnès GARNIER

République Française Département LOIRET (45)

Commune de Sigloy

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

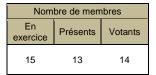
Séance du mercredi 19 décembre 2018

Référence 2018-12-32 L'an deux mil dix-huit et le 19 décembre à 20 heures, le conseil municipal de la commune de Sigloy régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire à la mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Marie-Agnès GARNIER, Maire.

Objet de la délibération

Décision modificative 2018-2

<u>Présents</u>: Monsieur Michel THOUVIGNON, Monsieur Vincent ASSELIN, Monsieur Denis BOURSIN, Madame Marie-Agnès GARNIER, Monsieur Paul MARCOIN, Monsieur Dominique LELIÈVRE, Monsieur François CATHELINEAU, Monsieur Stéphane COLLIN, Monsieur Philippe LEFAUCHEUX, Monsieur Olivier LEFAUCHEUX, Monsieur Michel MEUNIER,



Madame Coralie CHAUVETTE était absente Madame Émilie PINARD était absente

Date de la convocation 15/12/2018

Madame Emilie PINARD a donné procuration à Madame Marie-Agnès GARNIER.

Monsieur Hervé POTHIER, Madame Denise VILLETTE.

Date d'affichage 15/12/2018

Madame Denise VILLETTE a été nommée secrétaire de séance.

Vote A l'unanimité

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Εt

Objet de la délibération : Décision modificative 2018-2

Madame le maire explique qu'il convient de procéder à un réajustement budgétaire et propose la décision modificative suivante :

Acte rendu exécutoire après dépôt en PREFECTURE Le 20/12/2018 Compte tenu des déclarations tardives du FCTVA pour les années 2017 et 2018, il convient de procéder au réajustement budgétaire suivant pour réincorporer le remboursement de la TVA pour les années 2018/2018.

Publication ou notification du :

Madame le Maire propose la décision modificative suivante :

- A l'article 10 222 en recettes + 10 000 €
 - A l'article 2184 en dépenses + 10 000 €

Le Conseil municipal, à l'unanimité, après avoir délibéré, approuve la Décision Modificative n°2 à intervenir au Budget Primitif 2018.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits Pour copie conforme La Maire,

Marie-Agnès GARNIER.

République Française Département LOIRET (45) Commune de Sigloy

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 19 décembre 2018

Référence

2018-12-33

Objet de la délibération

Prise de connaissance du rapport d'activité 2017 CC des Loges

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
15	13	14

Date de la convocation 15/12/2018

Date d'affichage 15/12/2018

Vote A l'unanimité

Pour: 14 Contre: 0 Abstention: 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en PREFECTURE Le 20/12/2018

Εt

Publication ou notification du :

L'an deux mil dix-huit et le 19 décembre à 20 heures, le conseil municipal de la commune de Sigloy régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire à la mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Marie-Agnès GARNIER, Maire.

<u>Présents</u>: Monsieur Michel THOUVIGNON, Monsieur Vincent ASSELIN, Monsieur Denis BOURSIN,

Madame Marie-Agnès GARNIER, Monsieur Paul MARCOIN, Monsieur Dominique LELIÈVRE, Monsieur François CATHELINEAU, Monsieur Stéphane COLLIN, Monsieur Philippe LEFAUCHEUX, Monsieur Olivier LEFAUCHEUX, Monsieur Michel MEUNIER, Monsieur Hervé POTHIER, Madame Denise VILLETTE.

Madame Coralie CHAUVETTE était absente Madame Émilie PINARD était absente

Madame Emilie PINARD a donné procuration à Madame Marie-Agnès GARNIER.

Madame Denise VILLETTE a été nommée secrétaire de séance.

Objet de la délibération :

Prise de connaissance du rapport d'activité 2017 CC des Loges.

Madame le maire a communiqué le rapport d'activité 2017 de la CC des Loges à chacun des membres du Conseil Municipal.

Les membres du Conseil municipal déclarent avoir pris connaissance de ce rapport.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits Pour copie conforme La Maire,

Marie-Agnès GARNIER.

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 19 décembre 2018

Référence 2018-12-34

Objet de la délibération

Désignation des membres qui siégeront aux comités syndicaux de la commune.

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
15	13	14

Date de la convocation 15/12/2018

Date d'affichage 15/12/2018

Vote

A l'unanimité

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en PREFECTURE Le 20/12/2018

Publication ou notification du :

L'an deux mil dix-huit et le 19 décembre à 20 heures, le conseil municipal de la commune de Sigloy régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire à la mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Marie-Agnès GARNIER, Maire.

<u>Présents</u>: Monsieur Michel THOUVIGNON, Monsieur Vincent ASSELIN, Monsieur Denis BOURSIN, Madame Marie-Agnès GARNIER, Monsieur Paul MARCOIN, Monsieur Dominique LELIÈVRE, Monsieur François CATHELINEAU,

Monsieur Dominique LELIEVRE, Monsieur François CATHELINE Monsieur Stéphane COLLIN, Monsieur Philippe LEFAUCHEUX, Monsieur Olivier LEFAUCHEUX, Monsieur Michel MEUNIER, Monsieur Hervé POTHIER, Madame Denise VILLETTE.

Madame Coralie CHAUVETTE était absente Madame Émilie PINARD était absente

Madame Emilie PINARD a donné procuration à Madame Marie-Agnès GARNIER.

Madame Denise VILLETTE a été nommée secrétaire de séance.

Objet de la délibération :

Désignation des membres qui siégeront aux comités syndicaux de la commune.

- Le Conseil Municipal désigne comme délégués amenés à siéger au sein du Syndicat Intercommunal d'Intérêt Scolaire de Guilly-Sigloy (S.I.I.S de Guilly-Sigloy) :

Délégués titulaires : Marie-Agnès GARNIER - Hervé POTHIER - Vincent ASSELIN

- Le Conseil Municipal désigne comme délégués amenés à siéger au sein de l'Association Foncière de remembrement de Sigloy (A.F.R de Sigloy) :

Président : Olivier LEFAUCHEUX

Délégués : René COCHARD, Vincent ASSELIN, Éric BOURSIN, Jean-Marie GAULT, André

LEFAUCHEUX

- Le Conseil Municipal désigne comme délégués amenés à siéger au sein du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'eau potable (S.I.A.E.P) :

Délégués titulaires : Olivier LEFAUCHEUX, Vincent ASSELIN, Michel MEUNIER

Délégué suppléant : Paul MARCOIN

- Le Conseil Municipal désigne comme délégués amenés à siéger au sein de la Commission d'Action Sociale (ancien C.C.A.S) :

Délégués : Dominique LELIÈVRE, Emilie PINARD, Paul MARCOIN

- Le Conseil Municipal désigne comme délégués amenés à siéger au sein de la Commission d'Appel d'Offres (C.A.O) :

Délégués : Marie-Agnès GARNIER, Olivier LEFAUCHEUX, François CATHELINEAU, Michel MEUNIER, Denise VILLETTE

- Le Conseil Municipal désigne comme délégués amenés à siéger au sein du Pôle d'équilibre Territorial et rural Forêt Orléans-Loire-Sologne (P.E.T.R) :

Délégués : Olivier LEFAUCHEUX, Dominique LELIEVRE

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits Pour copie conforme La Maire,

Marie-Agnès GARNIER

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 19 décembre 2018

Référence 2018-12-35

Objet de la délibération

Désignation des membres qui siégeront aux commissions de la Communauté de Communes des Loges

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
15	13	14

Date de la convocation 15/12/2018

Date d'affichage 15/12/2018

Vote

A l'unanimité

Pour: 14 Contre: 0 Abstention: 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en PREFECTURE Le 20/12/2018

Εt

Publication ou notification du :

L'an deux mil dix-huit et le 19 décembre à 20 heures, le conseil municipal de la commune de Sigloy régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire à la mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Marie-Agnès GARNIER, Maire.

Présents: Monsieur Michel THOUVIGNON, Monsieur Vincent ASSELIN, Monsieur Denis BOURSIN,

Madame Marie-Agnès GARNIER, Monsieur Paul MARCOIN,

Monsieur Dominique LELIÈVRE, Monsieur François CATHELINEAU, Monsieur Stéphane COLLIN, Monsieur Philippe LEFAUCHEUX, Monsieur Olivier LEFAUCHEUX, Monsieur Michel MEUNIER, Monsieur Hervé POTHIER, Madame Denise VILLETTE.

Madame Coralie CHAUVETTE était absente Madame Émilie PINARD était absente

Madame Emilie PINARD a donné procuration à Madame Marie-Agnès GARNIER.

Madame Denise VILLETTE a été nommée secrétaire de séance.

Objet de la délibération :

Désignation des membres qui siégeront aux commissions de la Communauté de Communes des Loges.

- Le Conseil Municipal désigne comme délégués amenés à siéger au sein de la commission Finances, développement économique, nouvelles technologies :
- Titulaire : Marie-Agnès GARNIER
- Suppléant : Michel THOUVIGNON
- Le Conseil Municipal désigne comme délégués amenés à siéger au sein de la commission services aux communes, groupement de commandes :
- Titulaire : Olivier LEFAUCHEUX
- Suppléant : Hervé POTHIER
- Le Conseil Municipal désigne comme délégués amenés à siéger au sein de la commission urbanisme, SCOT, PLUi, Cœur de Village:
- Titulaire : Philippe LEFAUCHEUX
- Suppléant : François CATHELINEAU
- Le Conseil Municipal désigne comme délégués amenés à siéger au sein de la commission voiries:
- Titulaire : Michel THOUVIGNON- Suppléant : Michel MEUNIER
- Le Conseil Municipal désigne comme délégués amenés à siéger au sein de la commission équipement :
- Titulaire : Marie-Agnès GARNIER

- Suppléant : Stéphane COLLIN

- Le Conseil Municipal désigne comme délégués amenés à siéger au sein de la commission Santé, Petite Enfance, Services à la population :

- Titulaire : Marie-Agnès GARNIER - Suppléant : Dominique LELIEVRE

- Le Conseil Municipal désigne comme délégués amenés à siéger au sein de la commission SPANC, GEMAPI, Eaux potables, Usées, pluviales :

- Titulaire : Michel THOUVIGNON- Suppléant : Philippe LEFAUCHEUX

- Le Conseil Municipal désigne comme délégués amenés à siéger au sein de la commission Tourisme, Communication (interne, externe), Culture :

- Titulaire : Michel THOUVIGNON - Suppléant : Dominique LELIEVRE

- Le Conseil Municipal désigne comme délégués amenés à siéger au sein de la commission Mobilité, développement durable :

- Titulaire : Marie-Agnès GARNIER- Suppléant : Michel MEUNIER

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits Pour copie conforme La Maire,

Marie-Agnès GARNIER

République Française Département LOIRET (45) Commune de Sigloy

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 19 décembre 2018

Référence 2018-12-36

Objet de la délibération

Proposition des membres qui siégeront au SICTOM et au S.I.B.L

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
15	13	14

Date de la convocation 15/12/2018

Date d'affichage 15/12/2018

Vote

A l'unanimité

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en PREFECTURE Le 20/12/2018

Publication ou notification du :

régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire à la mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Marie-Agnès GARNIER, Maire.

Présents: Monsieur Michel THOUVIGNON, Monsieur Vincent ASSELIN, Monsieur Denis BOURSIN,

L'an deux mil dix-huit et le 19 décembre à 20 heures, le conseil municipal de la commune de Sigloy

Madame Marie-Agnès GARNIER, Monsieur Paul MARCOIN,
Monsieur Dominique LELIÈVRE, Monsieur François CATHELINEAU,
Monsieur Stéphane COLLIN, Monsieur Philippe LEFAUCHEUX,
Monsieur Olivier LEFAUCHEUX, Monsieur Michel MEUNIER,
Monsieur Hervé POTHIER, Madame Denise VILLETTE.

Madame Coralie CHAUVETTE était absente Madame Émilie PINARD était absente

Madame Emilie PINARD a donné procuration à Madame Marie-Agnès GARNIER.

Madame Denise VILLETTE a été nommée secrétaire de séance.

Objet de la délibération :

Proposition des membres qui siégeront au SICTOM et au S.I.B.L

- Le Conseil Municipal propose comme délégués amenés à siéger au sein du Syndicat Intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères (S.I.C.T.O.M) :

Délégués titulaires : Michel THOUVIGNON Délégué suppléant : Vincent ASSELIN

- Le Conseil Municipal propose comme délégués amenés à siéger au sein du Syndicat Intercommunal du Bassin du Loiret (S.I.B.L) :

Délégués titulaires : Olivier LEFAUCHEUX, Vincent ASSELIN

Délégué suppléant : Michel THOUVIGNON

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits Pour copie conforme La Maire,

Marie-Agnès GARNIER.

République Française Département LOIRET (45) Commune de Sigloy

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 19 décembre 2018

Référence 2018-12-37

Objet de la délibération

Désignation des membres qui siégeront à la CLECT

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
15	13	14

Date de la convocation 15/12/2018

Date d'affichage 15/12/2018

Vote

A l'unanimité

Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en PREFECTURE Le 20/12/2018

Publication ou notification du :

L'an deux mil dix-huit et le 19 décembre à 20 heures, le conseil municipal de la commune de Sigloy régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire à la mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Marie-Agnès GARNIER, Maire.

<u>Présents</u>: Monsieur Michel THOUVIGNON, Monsieur Vincent ASSELIN, Monsieur Denis BOURSIN, Madame Marie-Agnès GARNIER, Monsieur Paul MARCOIN,

Monsieur Dominique LELIÈVRE, Monsieur François CATHELINEAU, Monsieur Stéphane COLLIN, Monsieur Philippe LEFAUCHEUX, Monsieur Olivier LEFAUCHEUX, Monsieur Michel MEUNIER, Monsieur Hervé POTHIER, Madame Denise VILLETTE.

Madame Coralie CHAUVETTE était absente Madame Émilie PINARD était absente

Madame Emilie PINARD a donné procuration à Madame Marie-Agnès GARNIER.

Madame Denise VILLETTE a été nommée secrétaire de séance.

Objet de la délibération :

Désignation des membres qui siégeront à la Commission locale d'Evaluation des Charges transférées (C.L.E.C.T.)

- Le Conseil Municipal désigne comme délégués amenés à siéger au sein de la Commission locale d'Evaluation des Charges transférées (C.L.E.C.T.) :

Délégué titulaire : Marie-Agnès GARNIER Délégué suppléant : Michel THOUVIGNON

> Fait et délibéré les jours, mois et an susdits Pour copie conforme La Maire,

> > Marie-Agnès GARNIER

République Française Département LOIRET (45)

Commune de Sigloy

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 19 décembre 2018

Référence 2018-12-38

Objet de la délibération Désignation des

correspondants CNAS, prévention routière, grippe aviaire et sécurité défense :

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
15	13	14

Date de la convocation 15/12/2018

Date d'affichage 15/12/2018

Vote A l'unanimité Pour : 14 Contre: 0 Abstention: 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en PREFECTURE Le 20/12/2018

Publication ou notification du :

L'an deux mil dix-huit et le 19 décembre à 20 heures, le conseil municipal de la commune de Sigloy régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire à la mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Marie-Agnès GARNIER, Maire.

Présents: Monsieur Michel THOUVIGNON, Monsieur Vincent ASSELIN, Monsieur Denis BOURSIN, Madame Marie-Agnès GARNIER, Monsieur Paul MARCOIN,

Monsieur Dominique LELIÈVRE, Monsieur François CATHELINEAU, Monsieur Stéphane COLLIN, Monsieur Philippe LEFAUCHEUX, Monsieur Olivier LEFAUCHEUX, Monsieur Michel MEUNIER, Monsieur Hervé POTHIER, Madame Denise VILLETTE.

Madame Coralie CHAUVETTE était absente Madame Émilie PINARD était absente

Madame Emilie PINARD a donné procuration à Madame Marie-Agnès GARNIER.

Madame Denise VILLETTE a été nommée secrétaire de séance.

Objet de la délibération :

Désignation des correspondants CNAS, prévention routière, grippe aviaire et sécurité défense :

- Le Conseil Municipal désigne comme correspondant au Comité National d'Action sociale (CNAS) :

Correspondant: Dominique LELIEVRE

- Le Conseil Municipal désigne comme correspondant Prévention routière :

Correspondante: Marie-Agnès GARNIER

- Le Conseil Municipal désigne comme correspondant grippe aviaire :

Correspondant: Olivier LEFAUCHEUX

- Le Conseil Municipal désigne comme correspondant Sécurité Défense :

Correspondant: Stéphane COLLIN

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits Pour copie conforme La Maire,

Marie-Agnès GARNIER.

- Voirie communautaire: travaux 2019.

Michel THOUVIGNON informe les membres du Conseil Municipal de la requalification des bas-côtés route de la Tuilerie et route des Vallées en 2019. Ces travaux seront financés par la Communauté de Communes des Loges.

- Dossier en cours : accès personnes à mobilité réduite.

Madame la Maire fait part de la poursuite des agencements élaborés en 2017 :

- Réalisation en 2018 de la rampe pour l'accès à la boulangerie pour les personnes à mobilité réduite.
- Des demandes de devis ont été faites pour les travaux d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite dans les toilettes de la salle des fêtes.
- Désignation des membres de la commission de contrôle pour les élections :
 - Stéphane COLLIN
 - Denise VILLETTE
 - Paul MARCOIN

Dates des prochaines commissions municipales :

- Commission communication : samedi 22 décembre 2018
- Commission travaux : mercredi 16 janvier 2019
- Commission finances: 29 janvier 2019

Fin de séance à 23h01.